

## **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**Samedi 19 Novembre 2022**

**59<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

Pitié Salpêtrière à Paris  
Bâtiment BABINSKI  
Amphithéâtre de l'Institut de Myologie



### **9h30 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

9 h 30 Accueil des adhérents de l'association  
10 h 00 Ouverture de **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
par **Marie-Paule MASSERON**, Présidente nationale

Ordre du jour :

- ♥ **Delphine BOURGUIGNON/ Sébastien PILLIAS / Karine VAUCHEZ** : Rapport d'activité 2021
- ♥ **Benoit OGEZ**, Trésorier national : Rapport financier 2021
- ♥ **Marie-Paule MASSERON** : Bilan et rapport d'orientation
- ♥ Votes et Questions diverses

### **12h 30 - PAUSE DEJEUNER**

### **14h 00 - CONFERENCES MEDICO-SOCIALES : Comment améliorer la qualité de vie des Cardiaques Congénitaux ?**

Ouvertes et Gratuites pour tous - adhérents ou non à l'ANCC,  
Inscription obligatoire par mail : [masseronmarie@orange.fr](mailto:masseronmarie@orange.fr)  
Le Programme ci-dessous peut être amené à évoluer.

- ♥ **Dr Sonia CORONE et Dr Titi FARROKHI**  
Cardiologues du service de Réadaptation Cardiaque au Centre Hospitalier de Bligny  
L'activité physique adaptée : À quoi sert-elle ?
- ♥ **Julie CLAIR**  
Sophrologue et Porteuse d'une Cardiopathie Congénitale  
Le bénéfice de la pratique de la sophrologie pour les porteurs de cardiopathie congénitale.
- ♥ **Marie-Lise BABONNEAU**  
Psychologue coordinatrice du Centre de Ressources Psychologiques  
Présentation de la Filière de Santé CARDIOGEN et son intérêt pour les patients et les familles.
- ♥ **Marie-Paule MASSERON**  
Présentation de divers projets d'adhérents et de sympathisants en faveur de l'ANCC

17h 30 Pot de l'amitié

20h 00 Soirée conviviale : [Bulletin de réservation du Dîner en page suivante](#)

## PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

### BULLETIN DE VOTE : ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Rappel : Pour pouvoir voter il convient d'être à jour de sa cotisation 2022.**

Postes à pourvoir :

Delphine BOURGUIGNON (P - rvlf)	Jean-Baptiste FORÊT (CC – rvlf)
Patricia FOUREL (CC – rvlf)	Benoît OGEZ (CC – rvlf)
Karine VAUCHEZ (CC – rvlf)	Jean-Philippe BAROZZI (CC - rvt)

Légende - CC : cardiaque congénital - P : Parent - B : Bienfaiteur - renouvellement du mandat : (rvlf)  
Possibilité de rayer tout ou partie des noms proposés ci-dessus.



### PROCURATION ASSEMBLEE GENERALE

**Vous ne pouvez pas vous déplacer** mais souhaitez participer à la vie de l'Association en faisant entendre la voix des cardiaques congénitaux ? Utilisez la procuration ainsi que le bulletin de vote.

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) à.....

Donne par la présente, pouvoir à.....

Domicilié(e).....

De me représenter et de prendre part aux votes de l'Assemblée générale du 19 Novembre 202

Fait à..... le..... Signature

Faire précéder la signature de la Mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».



### INSCRIPTION AUX REPAS

A retourner avant **le 15/11/2022** A **Marie-Paule Masseron – ANCC**, 3 rue du Plâtre – 75004 – Paris  
[masseronmarie@orange.fr](mailto:masseronmarie@orange.fr) - Tél : 06.13.09.18.55

Famille (NOM) : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Déjeuner : Samedi <b>MIDI</b> 19 nov	....	Adultes	x 10	€ =	.....	€
		....	Enfants	x 5	€ =	..... €
Dîner : Samedi <b>SOIR</b> 19 nov	....	Adultes	x 20	€ =	.....	€
		....	Enfants	x 8	€ =	..... €
					.....	
				<b>Total :</b>	.....	€

Règlement par chèque n° ..... à l'ordre de l'ANCC

Possibilité de régler le jour même

**Mais réservation obligatoire par mail avant le 15 NOVEMBRE 2022**

# PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

## EN PRATIQUE

### ♥ ACCES A L'HOPITAL

#### ♥ Métro :

Le plus proche ligne **6**: Chevaleret  
Sinon **ligne 5** : Austerlitz ou St-Marcel.

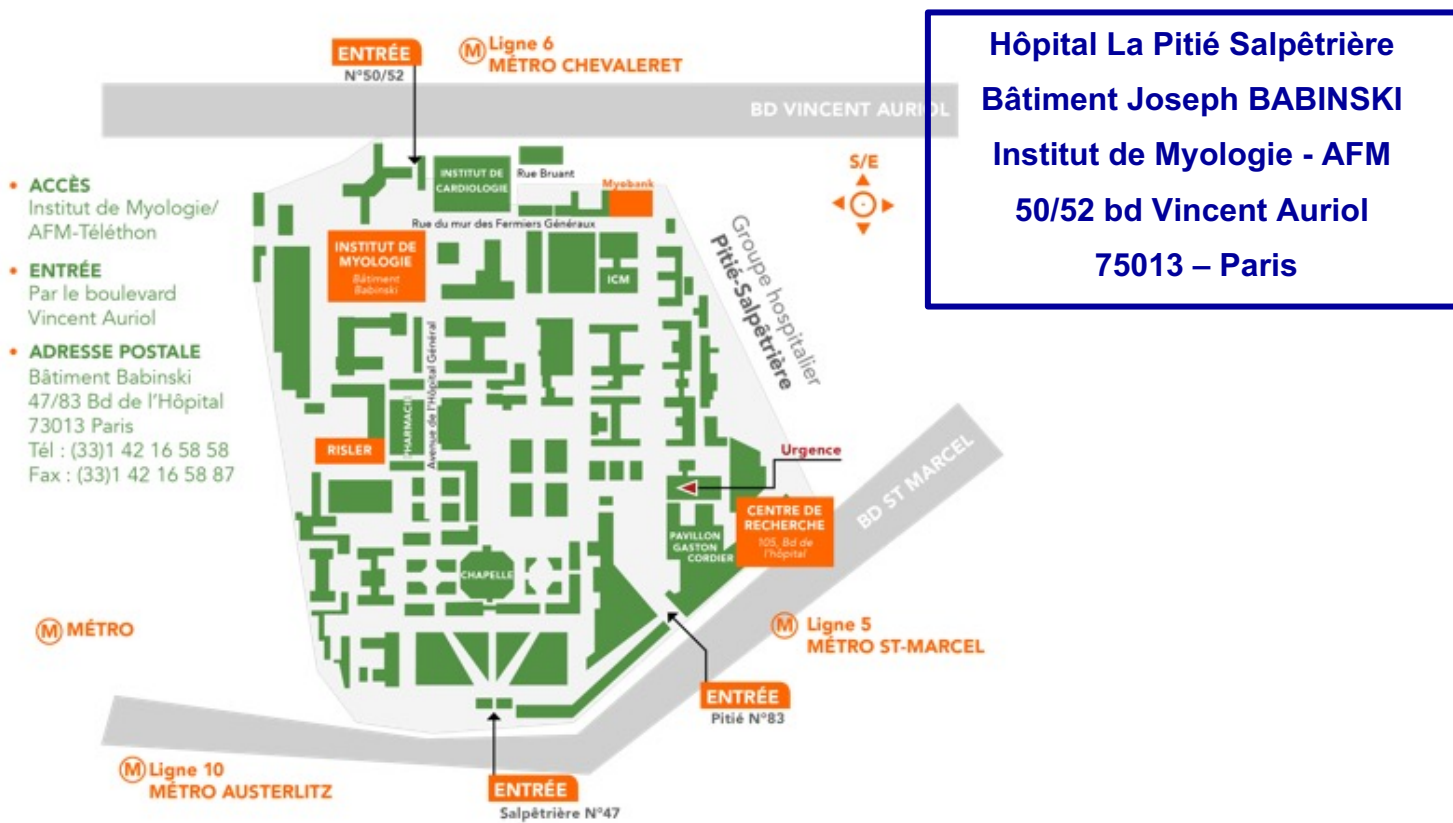
#### ♥ Bus :

**91** direct depuis la gare Montparnasse (arrêt à St Marcel La Pitié)  
**57** direct depuis la gare de Lyon (arrêt à St Marcel La Pitié)

#### ♥ Voiture :

Accès à l'intérieur de l'hôpital au niveau du métro Saint Marcel  
Réservé uniquement pour les porteurs de la carte mobilité inclusion (CMI)

### ♥ ADRESSE et PLAN HOPITAL :



### ♥ DISPOSITIONS SANITAIRES

La sécurité de tous face au COVID19 est notre priorité absolue.

Les personnes participant à l'AG et/ou aux conférences médicaux-sociales doivent répondre aux conditions d'accès aux sites hospitaliers et à la chartre de bonne utilisation des locaux de l'Institut de Myologie.

**A l'intérieur de l'hôpital et des locaux de l'Institut de MYOLOGIE,  
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**